

SÉCURITÉ

Un séminaire sur la sécurité publique p. 2

ENVIRONNEMENT

La lutte contre les rats s'intensifie p. 3

ÉDUCATION

La mini-entreprise de Saint-Exupéry récompensée p. 9

SPORT

Des championnes de tous les âges p. 10 et 11

VILLIERS-LE-BEL **INFOS**

MAI 2018 - N°165



La
Petite
enfance
voit grand !

ville de Villiers-le-bel

L'ouverture aux usagers, avec son inauguration officielle le 12 mai dernier, de la nouvelle crèche Raymonde-Le-Textier, a été l'évènement de ce printemps. Cet équipement flambant neuf réalisé aux normes de haute qualité environnementale, a été conçu pour que s'y développent les dernières avancées de la pédagogie dédiée aux tout petits. Il augmente de 45 le nombre de places de crèche proposées par la Ville.

Cette nouvelle crèche est pour moi l'occasion de rappeler que l'équipe municipale a toujours associé à la rénovation urbaine de nos quartiers le renforcement des services publics municipaux.

Déjà, aux Carreaux, la totalité des services éducatifs avaient bénéficié de locaux entièrement neufs. La rénovation urbaine du quartier de la Ceresaie bénéficie aujourd'hui de la même ambition de la Municipalité.

La Ceresaie avait grandement besoin de plus de services publics. C'est pourquoi nous avons voulu que la nouvelle crèche soit implantée là et pas ailleurs. Comme vous le présente le dossier de ce numéro de Villiers-le-bel Infos, une crèche, c'est un double symbole :

- D'abord, c'est là que les tout petits reçoivent leur premier apprentissage de la vie en collectivité. Ce début dans la vie est important, notamment pour l'entrée en école maternelle.
- Offrir un service de crèche aux familles, à un coût modéré, c'est libérer les deux parents pour qu'ils puissent s'investir dans le travail.

La crèche Raymonde-Le-Textier ne sera pas le seul équipement du quartier à être rénové. S'engagent dans quelques jours les travaux de rénovation complète de l'ensemble immobilier Allende, qui accueille la maison de quartier, la crèche des Marmousets et le centre de PMI. C'est pourquoi dans un premier temps, la nouvelle crèche accueille les enfants des Marmousets avant d'en recevoir de nouveaux.

La rénovation urbaine, ce n'est pas que des murs et des rues. C'est de la vie en commun et des services publics en plus pour répondre aux besoins des citoyens. Telle a toujours été ma conception de ces grands chantiers. C'est aussi cela qui inspire la concertation que nous conduisons avec vous pour élaborer les projets de rénovation urbaine du Village, du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs.

La concertation se poursuit jusqu'à fin juin et je vous invite à y participer nombreuses et nombreux.



Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-Bel

SÉCURITÉ

La « police du quotidien » au cœur d'un séminaire

L'ensemble des chefs de service et des cadres de la Direction départementale de la sécurité publique s'est réuni à Villiers-le-Bel. Un séminaire pour réfléchir aux missions quotidiennes de la Police nationale.

La sécurité du quotidien. Celle qui concerne tous les justiciables. Mardi 10 avril, elle était au cœur d'un séminaire à la Maison Jacques-Brel, qui a réuni tous les chefs de service de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP). Le Maire, Jean-Louis Marsac, a prononcé le discours d'ouverture de ce séminaire de travail. Au cours de cette matinée, les cadres ont débattu et trouvé des solutions pour améliorer les procédures et désigner ce qui est perfectible dans leurs missions quotidiennes, en faveur des citoyens.

Parmi les temps forts de cette journée de réflexion, l'intervention du colonel Marc Vermeulen, directeur du Service d'incendie et de secours. Son intervention visait à mieux coordonner les actions des services de secours et des policiers, notamment dans le cas d'un incendie.

Le commissaire en chef des Officiers du ministère public des Yvelines est par ailleurs venu présenter ce service, qui vient d'achever une restructuration complète et qui est désormais départemental. Cette restructuration vise à mettre en œuvre une politique d'actions publiques, en matière de contraventions, qui participe à une stratégie globale de sécurité : gain de temps entre décision de justice et recouvrement des amendes, application plus rapide de la sanction, celle-ci pouvant aller jusqu'à

la confiscation du véhicule, comme une moto-cross ou un quad, par exemple. Un levier plus qu'important pour lutter contre la délinquance routière. Le système est si efficace que la DDSP du Val-d'Oise envisage de l'appliquer également.

Le Maire de Villiers-le-Bel, Jean-Louis Marsac, s'est réjoui de cet accent mis sur la police de sécurité du quotidien. À Villiers, elle est au cœur des préoccupations depuis le début de la mandature : l'équipe de police municipale, par exemple, a ainsi été renforcée et ses missions accrues.



TRAVAUX

Au printemps, les chantiers reflourissent

Avec les beaux jours, les chantiers de voirie se poursuivent, notamment rue du Champ-Bacon et rue Gambetta.

Avec les beaux jours, la chaleur revient. Et on aimerait bien piquer une petite tête à la piscine. Ça tombe bien : son parking, ainsi que celui du Parc des Sports et des Loisirs, est enfin ouvert. En tout, 200 places de stationnement qui faciliteront la vie à tous les usagers des équipements sportifs.

Parallèlement, ces places de stationnement achevées, c'est la rue du Champ-Bacon qui va désormais pouvoir se faire une beauté. À commencer par les trottoirs, selon un calendrier précis :

- Jusqu'au 18 mai, réfection des trottoirs côté pair, du bas de l'avenue jusqu'au carrefour avec l'avenue Pierre-Curie.
- Du 22 mai au 29 juin, réfection des trottoirs côté impair, de la rue d'Ableval au carrefour avec l'avenue Pierre-Semard.
- Du 2 juillet au 14 août, réfection des trottoirs côté pair, de l'avenue Pierre-Curie jusqu'au carrefour avec l'avenue Pierre-Semard.

Cette réhabilitation des trottoirs va permettre d'enfourer tous les réseaux, de réparer le réseau d'assainissement, de remplacer l'éclairage par des lampadaires à LED et de créer de nouvelles places de stationnement. Du 16 au 31 août, enfin, la chaussée sera complètement refaite, par tronçons, en partant du bas de

la rue en remontant vers l'avenue Pierre-Semard. Des déviations seront alors mises en place. En revanche, jusqu'à fin août, la circulation ne sera (presque) pas perturbée rue du Champ-Bacon.

Ce ne sera pas le cas rue Gambetta. En raison du remplacement d'une conduite d'eau de 100 mm, la rue Gambetta, pour la partie comprise entre la rue du Lierre et la rue Gounod, est interdite à la circulation jusqu'au 1^{er} juin. Des déviations sont mises en place par la rue du Lierre, puis la rue du Général-Archinard ou par la rue Louise-Michel, puis la rue de Chanzy et la place Victor-Hugo. Le trajet du bus 268 est également modifié et dévié par les rues du Lierre et d'Hérivaux. L'arrêt Victor-Hugo est provisoirement supprimé.

Enfin, l'hiver a laissé des traces sur les routes beauvilloises. Comme partout ailleurs en Ile-de-France, les écarts de température ont créé des nids-de-poule. Sur le réseau routier géré par la Ville, ceux-ci sont rebouchés dès leur apparition par le service Voirie (mais n'hésitez pas à signaler, grâce à notre service en ligne, ceux que vous repérez). Pour ceux existant sur le réseau géré par le Département (les routes départementales) et par l'Agglomération (les rues où passent les bus), des demandes d'intervention auprès des services compétents ont été effectuées.

URBANISME

Renouvellement urbain : la concertation se poursuit

Les ateliers se poursuivent, au Village, au Puits-la-Marlière et à Derrière-les-Murs pour connaître les idées et désirs des habitants dans le cadre du grand projet de renouvellement urbain les concernant.



Une multitude de concertations, pour rencontrer tous les publics. C'est le format choisi dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Village, du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs. Après des ateliers avec les habitants, en mars, puis des balades urbaines, d'autres rendez-vous sont programmés dans les prochains jours : rencontres avec le Conseil citoyen, les collégiens (au DLM notamment), les usagers de la maison de quartier, les copropriétés, etc. Bref, une concertation tout azimut, pour que tous les habitants aient la possibilité de s'exprimer sur le devenir de leur quartier.

Ce sont en effet trois opérations d'envergure qui vont être menées. Et les habitants l'ont bien compris. L'intérêt manifesté pour les trois projets a été important : les résidents, très attachés à leur quartier, attendent d'importants changements. Notamment pour la requalification et l'accessibilité des avenues Salvador-Allende et du 8-mai-45, en matière

d'habitat (d'importantes attentes concernent les futures réhabilitations), les espaces publics (les personnes âgées comme les enfants souhaitent des espaces de promenade ou de jeux) et le stationnement. Au Puits-la-Marlière, la question de la création d'un parc agro-urbain a plus particulièrement inspiré les habitants qui souhaitent un espace sécurisé, et qui conserve une place pour des usages sportifs et citoyens (comme une ferme pédagogique). Dans les trois quartiers, la position centrale des parcs Jean-Vilar, Sainte-Beuve et du Ginkgo est unanimement appréciée.

La concertation et le recollage des données vont se poursuivre pendant tout l'été. Deux réunions publiques de restitution auront lieu en septembre, pour les projets du DLM et du PLM. Au Village, la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) prendra un peu plus de temps. Le projet sera donc dévoilé lors d'une prochaine réunion publique.

CADRE DE VIE

PLM : la lutte contre les rats s'intensifie

Depuis plusieurs semaines, la Ville et les gestionnaires (le bailleur VOH et les copropriétés) ont entamé une nouvelle campagne de dératisation commune au Puits-la-Marlière. Une campagne qui porte ses fruits, même si la vigilance de chacun est de mise.

L'exaspération des habitants du Puits-la-Marlière se comprend. Depuis des mois, le quartier est envahi par les rats. Un problème contre lequel la Ville agit, depuis longtemps. Depuis 2017, un nouveau programme de lutte contre les rongeurs est mené, à grande ampleur, sur l'intégralité du quartier. Le Maire a exigé des travaux d'étanchéité de la part de tous les bailleurs et copropriétés du PLM. Jean-Louis Marsac a ainsi écrit à tous les gestionnaires pour coordonner des interventions communes et s'assurer que chacun prenait bien en compte l'ampleur du problème. Sans cette action collective, aucune opération de dératisation ne pourrait être efficace.

Depuis février, une campagne de dératisation est donc en cours. Quatre campagnes ont eu ou vont avoir lieu :

- du 19 février au 3 mars
- du 23 avril au 4 mai
- du 16 au 27 juillet
- du 22 octobre au 2 novembre.

Les deux premières opérations, menées conjointement par les services municipaux (Services techniques et Gestion urbaine de proximité), le bailleur VOH et les copropriétés, ont permis, d'ores et déjà, de réduire sensiblement la population de rongeurs. Néanmoins, la problématique demeure : tous les partenaires et les habitants vont veiller à ce que les efforts restent constants...

Le service du Développement local et la Mission de la Rénovation urbaine ont mis en place un travail pédagogique sur cette question, avec le bailleur VOH, le Sigidurs et l'Amicale des locataires du PLM, pour sensibiliser les résidents. Si les rats aiment en effet tant le Puits-la-Marlière, c'est qu'ils y trouvent, outre le gîte, le couvert, avec les déchets jetés par les fenêtres ou déposés à même le sol.

Tous les partenaires ne pourront donc rien sans l'aide active des habitants...



EN BREF

Rencontrez votre Chargé de développement local

À partir du 15 mai, vous pourrez rencontrer votre chargé(e) de développement local, au cours d'une permanence gratuite, et sans rendez-vous. Pour ce faire, il faut se rendre :

- le mardi, de 15 h à 19 h, pour rencontrer Josselin Lainé, CDL des quartiers du Village et du Puits-la-Marlière, à la maison de quartier Camille-Claudel.
- le mercredi, de 15 h à 19 h, pour rencontrer Amélie Boché, CDL des quartiers de Derrière-les-Murs et de la Cerisaie, à la MQ Salvador-Allende.
- le jeudi, de 15 h à 19 h, pour rencontrer Suzy Da Costa, CDL des quartiers des Carreaux et des Charmettes, à la MQ Boris-Vian.

L'idée de ces permanences : accompagner vos initiatives et relayer toutes les problématiques de cadre de vie auprès des services municipaux.

FORMATION

Un nouveau CAP lancé à Villiers la rentrée prochaine

Le Greta du Val-d'Oise, centre de formation continue de l'Éducation Nationale, ouvre un nouveau CAP à la rentrée prochaine. La formation « Maintenance des bâtiments de collectivités » aura lieu en alternance à Villiers-le-Bel, puisqu'un partenariat a été conclu avec un bailleur social. Cette formation d'un an se fera sous forme de contrat de professionnalisation. En fonction de l'âge et de l'expérience, la rémunération sera comprise entre 55 et 100% du Smic.

Pour candidater, il faut avoir un niveau 3^e ou CAP et être titulaire du permis de conduire. Les personnes intéressées doivent envoyer un CV et une lettre de motivation (ou une fiche de liaison pour les jeunes suivis par la Mission locale) à contact@greta-95.fr.

VOTRE MAIRIE
EN UN CHIFFRE
54,1



C'est le taux de subvention moyen des travaux effectués par les propriétaires, ciblés dans le cadre du dispositif OPAH-RU (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain). Situés dans un périmètre précis, à l'intérieur du Village, ces propriétaires ont ainsi pu financer plus de la moitié de leurs travaux de réhabilitation. Une façon de changer le cadre de vie de chacun, mais aussi de tous les habitants du quartier !

« La Petite enfance est un axe fort de la politique municipale »

La crèche Raymonde-Le-Texier a ouvert il y a quelques jours. Une structure neuve, qui va permettre d'accroître les capacités d'accueil des jeunes enfants. La petite enfance est en effet un enjeu majeur à Villiers-le-Bel, ville jeune. Un enjeu sur lequel la Ville s'est beaucoup investie, comme en témoigne Térésa Éverard, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance.



Villiers-le-Bel Infos : La Petite enfance est un service stratégique à Villiers-le-Bel. Pourquoi ?

Térésa Éverard : Le service Petite enfance, c'est une soixantaine d'agents, ce sont six structures d'accueil et c'est un budget conséquent au niveau de la ville (la Petite enfance et la Réussite éducative et scolaire représentent, ensemble, 19,71% du budget, ndlr).

Bref, c'est un axe fort de la politique menée par le Maire et le Conseil Municipal. L'Éducation est le prolongement de la Petite enfance : d'ailleurs les deux services sont dans la même direction. C'est la preuve de notre engagement sans faille dans ce domaine.

VLB Infos : C'est donc un domaine auquel l'équipe municipale est très attachée...

T. E. : Exactement. La Petite enfance, c'est le monde de l'éveil, ce qui précède l'école maternelle. C'est un âge primordial, où beaucoup de choses se mettent en place. Notre action doit permettre un éveil à la lecture, à la motricité, à la sociabilité, à la culture, au goût... Les structures d'accueil ont un rôle pédagogique fort. C'est un tremplin, pas uniquement un mode de garde. Nous avons décidé d'appliquer un principe d'égalité entre tous les enfants. Nous sommes extrêmement attachés à ce service public. C'est d'ailleurs pour cela que nous n'avons pas confié la gestion de la Petite enfance à des opérateurs privés : nous souhaitons que tous les petits Beauvillérois aient les mêmes chances.

VLB Infos : La nouvelle crèche, Raymonde-Le-Texier, a-t-elle été conçue dans cet esprit ?

T. E. : Tout à fait ! C'est pour cela que nous avons voulu un grand bâtiment, aux salles larges, lumi-

neuses et fonctionnelles. La crèche Raymonde-Le-Texier est un investissement conséquent pour la ville : plus de 2,2 millions d'euros. Parallèlement, la crèche des Marmousets, dont l'aménagement ne correspond plus aux normes d'accueil actuelles, va être entièrement rénovée, et même agrandie. Dans une ville comme la nôtre, ce n'est pas rien en terme d'investissement.

VLB Infos : Malgré l'ouverture de cette nouvelle crèche, il reste beaucoup de parents sur la liste d'attente. Comment cette problématique est-elle gérée ?

T. E. : La liste d'attente (constitué d'environ 200 familles actuellement) est une réalité. Nous n'éluons pas le problème, bien au contraire. Il n'est pas évident, pour des parents, d'attendre 12, 15 ou 18 mois avant d'avoir une place. Voilà pourquoi il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible. Mais l'accord de la commission d'attribution dépend surtout des places disponibles. Nous sommes, en la matière, exemplaires : les dossiers sont étudiés anonymement. Nous avons prioritairement réservé les places de crèche aux seuls habitants de Villiers. Nous sommes très transparents sur notre façon de faire. Nous avons investi pour réduire cette liste d'attente, mais elle ne sera jamais à zéro. Surtout dans une ville jeune, comme l'est Villiers-le-Bel.

Petite enfance : au service des tout-petits

À Villiers-le-Bel, un service chapote tout ce qui concerne les tout-petits : le service Petite enfance gère les crèches, les halte-jeux, l'Accueil familial et le Relais assistantes maternelles. Soit en tout, 62 agents.

Mais c'est bien dans cette petite maison de la rue de la République qu'est le centre névralgique du service. Pour les parents, il est l'interlocuteur privilégié pour être orienté et conseillé pour toute demande liée à la petite enfance. Il est également le garant de l'équité, lors des commissions d'attribution.

Pour les professionnelles, le service Petite enfance centralise toutes les demandes des structures, gère le budget (l'un des plus importants de la collectivité), les questions de personnel (les absences, les demandes de formation, etc.) ou chapeaute les aspects pédagogiques.

Le service Petite enfance compte aussi plusieurs infirmières (l'un des postes est partagé entre plusieurs structures), un médecin, présent régulièrement,

et deux psychologues. Ces dernières se rendent dans chaque structure une fois par semaine au minimum. Leur rôle est essentiel, puisqu'elles peuvent aider les enfants (ou les parents) en cas de questionnement, et peuvent déceler un éventuel handicap.

Le service Petite enfance a aussi mis en place des partenariats :

- culturels, comme avec la compagnie Acta. Les diverses structures accueillent régulièrement des artistes en résidence. Ou avec le service Culturel et le Conservatoire, partenariat qui a abouti à l'enregistrement d'un CD de comptines ;
- sociaux, avec le Centre d'action médico-social précoce (CAMSP). Cet accord permet de favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicaps ;
- ou professionnels. Le service s'est ainsi associé avec la fondation Léonie-Chaptal, pour accueillir des futures professionnel(le)s de la Petite enfance en stage, au sein des structures beauvilléroises.

Besoin d'un accueil à temps plein dans une structure municipale ?

- 72 places en crèches collectives*
- 48 places chez les 16 assistantes maternelles municipales

Besoin d'un accueil temporaire, sur un minimum de trois demi-journées par semaine ?

- 38 places en haltes-jeux*
- 25 places supplémentaires ouvriront en 2019

Interlocuteur privilégié : le service Petite enfance

Besoin d'un accueil à temps plein ou temporaire dans le privé ?

- 251 places* chez les 95 assistantes maternelles indépendantes

Interlocuteur privilégié : le Relais Assistantes maternelles Am-Stram-Gram

* le nombre d'enfants accueillis est supérieur au nombre de places puisque de nombreux enfants ne fréquentent pas ces structures à temps plein. Une place peut donc par exemple être occupée dans le temps par deux ou trois enfants.

Crèche Raymonde-Le-Textier : un nouveau standard !

Elle a ouvert il y a quelques jours à peine : la crèche Raymonde-Le-Textier accueille déjà des dizaines d'enfants, ravis de profiter de ses grandes salles toutes neuves.

Dans la grande salle de psychomotricité, le groupe des moyens s'en donne à cœur joie. Une grande structure en bois, avec toboggan, une piscine à balle et même un petit mur d'escalade... De quoi ravir tous les enfants accueillis dans la nouvelle crèche Raymonde-Le-Textier. Et ce n'est pas la seule surprise que recèle le lieu, ouvert il y a quelques jours à peine.

La nouvelle crèche accueille 45 places (ce qui représentera un peu plus d'enfants, lorsque toutes les places seront pourvues). Quarante-cinq berceaux, divisés en trois sections : bébés, moyens et grands. La crèche collective accueillera les enfants dès 2 mois et demi et jusqu'à 4 ans. Et tout a été fait pour le bien-être des enfants, mais aussi de la quinzaine de professionnelles qui s'occupent d'eux (certaines sont issues des équipes des Marmousets et de Pierrot-et-Colombine, et des embauches ont été effectuées). « Chaque section a sa salle de jeux (des jeux qui sont tous neufs !, ndlr), son propre dortoir

avec des lits adaptés à l'âge des enfants, sa salle de change. Les moyens et les grands ont leur propre côté repas et un petit coin cuisine, où les enfants pourront faire de la peinture ou de la pâte à modeler », explique Blandine Galot. Cette dernière est la directrice adjointe de la structure, dirigée par Corinne Parquet, jusqu'ici directrice de Pierrot-et-Colombine. Elle est également infirmière. Raymonde-Le-Textier sera donc la seule crèche à disposer d'une infirmière à plein temps. Normal, eu égard au nombre de berceaux.

Si chaque section dispose de nombreuses salles réservées, un certain nombre sera aussi partagé entre tous les enfants. Comme la salle de psychomotricité, mais aussi deux terrasses (la plus grande, aménagée sur le toit de la structure, sera accessible aux moyens et aux grands, la plus petite, au premier étage, sera réservée aux bébés), équipées pour recevoir les enfants : vélos, voitures et toboggans n'attendent plus que les beaux jours...



Les Marmousets ferment pour mieux revenir



Parmi les premiers locataires de la crèche Raymonde-Le-Textier, certains connaissent bien la crèche : ils fréquentaient déjà celle des Marmousets, distante de quelques mètres. Mais les Marmousets datent des années 1970 et, même si la crèche respire la joie de vivre et résonne des rires des enfants, elle n'est plus forcément adaptée à un accueil selon les normes modernes. « Par exemple, on est obligé de changer les enfants dans le couloir », soupire Isabelle Moreau, la directrice des Marmousets.

Les Marmousets, qui accueille actuellement 33 enfants différents (de 12 mois à 4 ans),

pour 20 places, ont donc provisoirement fermé, il y a quelques jours. La crèche va être entièrement remaniée et réaménagée d'ici l'année prochaine. « Elle sera dotée d'un vrai dortoir séparé, d'un espace de vie adapté », se réjouit Isabelle Moreau. Les Marmousets sera agrandie d'environ 100 m², ce qui permettra d'accueillir cinq enfants supplémentaires ».

La structure devrait rouvrir en 2019. Ce ne sera alors plus une crèche collective, mais une halte-jeux, qui fonctionnera 4 jours par semaine (lire en page 7).

La jolie histoire de Pierrot-et-Colombine

Nichée dans une petite rue proche des Carreaux, la crèche Pierrot-et-Colombine est une structure discrète. Mais dès qu'on passe les portes, ce sont les rires et les cavalcades qui vous accueillent. Toute la semaine, une trentaine d'enfants fréquente Pierrot-et-Colombine (la structure compte 27 places et accueillent en tout 39 enfants différents), à partir de 7 h du matin jusqu'à 18 h 30.

« Nous accueillons les bébés dès 10 semaines et les grands jusqu'à 4 ans. La crèche est divisée en trois unités de vie, selon les âges. Ce qui permet de respecter le rythme de chacun des enfants », assure Corinne Parquet, directrice de Pierrot-et-Colombine, aujourd'hui directrice de Raymonde-Le-Textier. Onze professionnelles travaillent à plein temps à la crèche.

« Notre équipe œuvre en partenariat avec les familles : le lien avec les parents est très fort, renchérit Corinne Parquet. Ils peuvent se confier à nous. Nous sommes disponibles. »

Les activités ne manquent pas, grâce aux nombreux partenariats menés par le service Petite enfance. « Une fois par semaine, depuis janvier, une assistante maternelle vient aussi chez nous avec trois enfants. Nous sommes très contentes de ce partenariat mené avec l'Accueil familial (lire également en page 6, ndlr) car cela permet aux professionnelles de partager. C'est très important, pour elles comme pour nous ».



Le (plus) beau métier de Houria et Annie

L'Accueil familial regroupe 16 assistantes maternelles, employées par la Ville de Villiers-le-Bel. Le « plus beau métier du monde », pour Houria Benamara et Annie Doukhan, deux d'entre-elles.

Ni « Nounou », ni « Tata »... Mais tout simplement Houria et Annie. Tous les jours, Houria Benamara et Annie Doukhan accueillent avec un grand sourire et les bras ouverts leurs petits protégés. Elles font partie des 16 assistantes maternelles employées par la Ville.

Chaque assistante maternelle a un agrément pour trois enfants. « Certaines ont l'agrément pour quatre. Dans ce cas, le quatrième enfant n'est pas accueilli régulièrement, mais ponctuellement. C'est une place qui est réservée pour pallier aux absences et aux congés de leurs collègues », précise Dalila Bahic, responsable de l'Accueil familial « l'île aux enfants » (lire par ailleurs). Elles peuvent accueillir les enfants dès 2 mois et demi, jusqu'à 4 ans ».

Chez Houria, c'est Stanley, Pauline et Mohamed qui ont pris leurs aises dans le petit salon chaleureux, dans le quartier du Village. Au domicile de Houria, comme chez Annie, des espaces aménagés sont prévus pour le bien-être des enfants : les assistantes maternelles peuvent ainsi proposer des activités et des jeux adaptés à leur âge. Au milieu du salon d'Annie, une cuisine et des jouets en pagaille, pour Kaan, Lucas et Lyna.

« Je suis assistante maternelle depuis 18 ans, sourit Houria. J'ai travaillé trois ans en indépendante, mais je ne voulais plus être seule dans mon coin. Franchement, entrer à la crèche a tout changé pour moi ! Si on a une difficulté, on a de l'aide. Ma journée, je la consacre aux enfants et c'est une vraie joie de vivre ! »

Annie, elle, est assistante maternelle depuis 22 ans. « Avant j'étais dans le prêt-à-porter. Mais je voulais changer. J'aime beaucoup les enfants : ce métier, je l'adore ! »

Chacune accompagne les enfants vers l'autonomie, en respectant toujours leur rythme. « On discute beaucoup avec les parents, assure Annie. On les accompagne, on leur donne des pistes sans être intrusif, on propose... D'où l'importance des transmissions le matin et le soir ».

Une relation de confiance avec les parents qui rassure ces derniers. Les places en Accueil familial sont attribuées comme une place en crèche, par la commission d'attribution. En septembre, 26 places se libèreront. Stanley et Pauline quitteront Houria et Annie pour aller à l'école. Houria et Annie accueilleront donc chacune un nouvel enfant, qu'elles aideront, comme des dizaines d'autres, à grandir et s'épanouir...



Cuisinière hors pair, Annie Doukhan initie ses petits aux bons petits plats.



Chez Houria Benamara, le salon est consacré aux enfants qu'elle garde. « Ils font partie de la famille ! ».

L'Accueil familial : par et pour les Assistantes maternelles



Les 16 assistantes maternelles dépendent toutes de la même structure : l'Accueil familial, situé rue Alexis-Varagne, quartier des Carreaux. Un accueil comme à la maison, destiné aux assistantes maternelles, par groupe de trois, et à leurs petits protégés. « À chaque séance de jeux, trois assistantes maternelles se regroupent : cela permet à tous de mieux se connaître et aux professionnelles d'échanger sur leurs pratiques, détaille Dalila Bahic, responsable de l'Accueil familial. Nous proposons, tous les jours, des activités, des ateliers et des sorties à destination des professionnelles et des enfants qu'elles accueillent. »

Dans ses locaux des Carreaux, une grande salle de jeux permet d'organiser de multiples activités, notamment de psychomotricité, dinette, peinture, musique, etc. En ce mercredi après-midi, c'est jeux à base d'eau pour douze enfants. Mais cela peut être également déguisement ou séance de chants.

Mais organiser ces après-midis jeux n'est que la partie la plus visible de l'Accueil familial. En coulisses, Dalila Bahic et son équipe (Marie-Christine Lamonnerie, responsable adjointe, Sophie Puffet, psychologue, et Lakshmi Velin, secrétaire) gèrent les assistantes maternelles de la Ville, notamment lors de visites

à domicile. Les assistantes maternelles sont ainsi accompagnées au quotidien et bénéficient de formation tout au long de leur carrière.

Et dans le privé ?

Si vous souhaitez employer directement une assistante maternelle indépendante, rendez-vous auprès du Relais d'assistantes maternelles. Le RAM « Am Stram Gram », situé 3 place des Neuf-Arpents, qui est également une structure municipale, peut vous aider pour trouver une assistante maternelle et vous orienter dans les démarches à effectuer, notamment en tant que particulier employeur.

Les assistantes maternelles indépendantes sont toutes, systématiquement, agréées par le Conseil départemental du Val-d'Oise. Selon la taille de leur logement, elles peuvent être agréées pour garder de un à quatre enfants. Leur suivi est assuré par la Protection maternelle infantile. Les infirmières de la PMI se rendent régulièrement chez elles pour des visites au domicile.

Le RAM participe à la professionnalisation des assistantes maternelles, en proposant régulièrement des accueil-jeux. Le RAM accompagne également les familles dans leurs démarches.

Haltes-jeux : l'Arc-en-ciel des Pitchouns

En plus des crèches, la Ville de Villiers-le-Bel profite de structures très originales dans leur fonctionnement : deux haltes-jeux, l'Arc-en-ciel et les Pitchouns. Un accueil collectif, à la journée ou à la demi-journée, ouvert aux enfants de 15 mois à 4 ans.

Pour accueillir collectivement les enfants, il y a bien sûr les crèches. Mais il y a également les « haltes-jeux ». À Villiers, il y en a deux : l'Arc-en-ciel, aux Carreaux, et les Pitchouns, au Puits-la-Marlière.

Elles accueillent des enfants, tous les jours, sauf le mercredi, de 8 h 30 à 18 h, sur une durée minimale de trois demi-journées par semaine et jusqu'à 4 jours. Les Pitchouns ont une capacité d'accueil de 20 places (soit 32 enfants différents, puisque plusieurs familles peuvent occuper une même place dans des créneaux différents), l'Arc-en-ciel 18 places (soit 33 enfants différents). De vraies structures destinées « à ceux qui veulent permettre à leur enfant de se sociabiliser », détaille Muriel Dumoulin, directrice de la halte-jeux l'Arc-en-ciel.

Dans les deux structures, les mêmes équipes : une directrice, éducatrice de jeunes enfants de formation, trois auxiliaires de puériculture et deux CAP

petite enfance. Les deux haltes-jeux se partagent une secrétaire.

Les deux structures font la part belle à l'évolution de l'enfant. D'autant que dans une halte-jeux, pas de section en terme d'âge comme dans une crèche : les enfants, de 15 mois et demi à 4 ans, sont tous ensemble. « Le défi est donc de répondre aux besoins de chacun. Aux Pitchouns, nous avons un espace de jeux pensé et réfléchi pour proposer à chaque enfant une activité qui l'intéresse, poursuit Céline Dalcette, la toute nouvelle directrice des Pitchouns. On essaye de varier au maximum, pour tous les enfants et tous les âges ». Aux Pitchouns comme à l'Arc-en-Ciel, selon leurs choix, les sportifs peuvent sauter sur des tapis, tandis que les plus calmes peuvent lire une histoire avec une professionnelle ou jouer dans le coin dînette. Et vice-versa. Bref, de quoi faire plaisir à tous les âges et à tous les caractères.



La halte-jeux les pitchouns est situé au Puits-la-Marlière.



Et celle de l'Arc-en-ciel aux Carreaux.



Comment sont attribuées les places en crèche ?

Pour obtenir une place en crèche, les parents sont reçus sur rendez-vous pour remplir un dossier qui sera examiné par la Commission d'attribution. Focus sur son fonctionnement.

C'est une doléance qui revient régulièrement aux oreilles des élus. Pour les parents un brin désespérés, l'attribution d'une place en crèche semble des plus opaques. En réalité, Villiers-le-Bel est une ville exemplaire sur la question. L'attribution se fait selon des critères précis : une commission d'attribution y veille.

La commission est présidée par l'élue déléguée à la Petite enfance, Térésa Éverard, et est composée de l'ensemble des responsables des crèches, des haltes-jeux, et de l'accueil familial, ainsi que la responsable du service Petite enfance et son adjointe, et l'adjointe administrative en charge des inscriptions. C'est la commission qui attribue les places pour les crèches collectives, les haltes-jeux et l'accueil familial.

Les places sont attribuées en fonction de la date de réception de la demande et de son enregistrement en mairie, et des séquences horaires demandées par les familles (quelques après-midis par semaine et jusqu'à cinq jours complets). Les dossiers sont présentés anonymement, via un système de codage. Les places sont ensuite attribuées, dans une structure ou une autre, en fonction des disponibilités. L'âge de l'enfant entre en ligne de compte (car on ne peut pas, par exemple, accueillir un enfant de 3 ans dans une section « bébé », dans une crèche collective).

À l'issue de chaque commission, un avis favorable ou défavorable est envoyé par courrier. Pour les familles ayant reçu un avis défavorable, rien n'est perdu : elles doivent maintenir leur demande pour la commission suivante, puisque les places disponibles seront alors différentes...

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Majorité Municipale : Groupe socialiste et apparentés

Réforme de la prévention spécialisée : la vigilance s'impose

Compétence du Conseil départemental au titre de l'aide sociale aux mineurs, la prévention spécialisée est un outil particulièrement efficace pour la prévention de la marginalisation et l'aide à l'insertion des jeunes mineurs.

À Villiers-le-bel, elle est confiée à l'association IMAJ, dont les éducateurs, sur la base du volontariat des jeunes, sillonnent nos quartiers, créent du lien, conseillent et orientent les jeunes Beauvillois, les soutiennent dans leurs projets et les mettent en relation avec d'autres services éducatifs, sociaux ou d'aide à la formation et à l'emploi.

Dans le Val d'Oise, même si la prévention spécialisée relève de la compétence exclusive du Conseil départemental, celui-ci demande depuis de nombreuses années une participation aux Villes où se déploient les équipes de prévention spécialisée, à hauteur de 20 % de son coût.

Si un certain nombre de Communes s'y refusent par principe, Villiers-le-bel l'a accepté, car cela permet de participer, en partenariat avec le Département et l'association IMAJ, à la définition et au suivi des objectifs de la prévention spécialisée sur le terrain.

Ainsi, lors du Conseil municipal du 29 mai prochain, les élus seront amenés à voter une participation de 92 000 €, à laquelle s'ajoute la mise à disposition de locaux communaux.

Le Conseil départemental du Val d'Oise vient de présenter les modalités d'une étude qu'elle engage afin d'élaborer une nouvelle politique départementale de prévention spécialisée. Notons d'abord avec satisfaction que ce travail, conduit par un cabinet spécialisé, associera toutes les parties prenantes dont la Ville, et les jeunes.

Toutefois, la vigilance s'impose. Dans un contexte où les collectivités locales se voient fortement contraintes par le Gouvernement, qui fait peser sur elles des mesures de restrictions budgétaires, alors qu'on sait que les dépenses sociales sont en augmentation constantes, cette « remise à plat » de la politique de prévention spécialisée ne doit en aucun cas conduire à une réduction de ses moyens financiers et humains. Bien au contraire, plus que jamais notre jeunesse a besoin d'être accompagnée dans ses efforts pour réussir leurs premiers pas dans leur vie d'adulte, notamment sur le marché difficile du travail.

Nous serons donc extrêmement vigilants et défendrons les intérêts de la jeunesse beauvilloise, dont l'énergie et la volonté méritent toute notre attention.

Djida TECHTACH,
Présidente du groupe socialiste
et apparentés du Conseil municipal

Opposition Municipale : Croire en Villiers-le-Bel

« Nous nous excusons auprès de nos lecteurs mais pour des raisons techniques nous ne sommes pas en mesure de transmettre un article pour le mois de mai »

Thierry OUKOLOFF,
Conseiller Municipal Nouveau Centre
Groupe « Croire en Villiers le Bel »

Groupe communiste et républicain

Mon train, j'y tiens : pour une SNCF 100% publique

Obtenir des transports en commun, performants, à la hauteur des besoins des beauvillois-es a été de tout temps une exigence et un combat de notre part tant il est vrai que notre ville, à l'image de tout l'Est du Val-d'Oise, a toujours été, et est encore, très mal desservie.

Plus particulièrement, en ce qui concerne le rail, nos engagements et nos luttes pour des dessertes publiques ferroviaires de qualité ne se comptent plus. Que ce soit, pour obtenir un meilleur fonctionnement (et ce, de longue date, depuis sa mise en service) de la ligne RER D, mais aussi pour la réalisation du barreau ferré dit de Gonesse (reliant la gare de Villiers-Le-Bel au RER C) et plus récemment pour le prolongement de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Forts de notre expérience d'élus, nous ne pouvons laisser entendre que, à titre d'exemple, les dysfonctionnements pratiques et techniques du RER D qui souvent pénalisent nombre de nos concitoyens, auraient pour origine le statut des cheminots et qu'ils ne pourraient être solutionnés que par une ouverture du service à la concurr-

rence (que-contrairement à ce qu'affirme le gouvernement- les traités européens n'imposent pas !).

Aussi, aujourd'hui, en opposition à la politique économique libérale du Président Macron, nous soutenons résolument les actions syndicales qui visent, dans l'intérêt de nous tous, à défendre un service ferroviaire public, sûr, accessible financièrement et incluant la proximité géographique. Un soutien qui s'inscrit, pour nous, dans le cadre d'un ensemble de propositions qui, en résumé, affirment qu'une vraie réforme de la SNCF passe par une SNCF 100% publique sous contrôle démocratique. Une SNCF qui desservira l'ensemble des territoires et fera du fret une priorité pour désengorger les routes, limiter la pollution et l'insécurité routière. Une SNCF 100% publique conforme aux valeurs de la République et aux grandes conquêtes sociales... pour un mieux vivre ensemble.

Maurice BONNARD,
Président du groupe des Élus communistes
et républicains

Unis pour le renouveau

Tribune non reçue.

ÉDUCATION

Mini entrepreneurs, maxi succès

La micro-entreprise des 3^{es}A du collège Saint-Exupéry s'est hissée jusqu'au championnat régional des Mini-entreprises « d'Entreprendre pour apprendre ». Leurs porte-clés, qui contiennent un petit sachet, de fabrication maison, ont remporté le prix coup de cœur.



Pour ces 3^{es}A du collège Saint-Exupéry, ce Prix coup de cœur de Ikecowork, un espace de coworking installé à Malakoff, est une reconnaissance. Une reconnaissance du travail mené par toute la classe, depuis le début de l'année. Ils ont créé de toute pièce une mini-entreprise, A2M1, pour participer au concours d'Entreprendre pour apprendre (EPA). Et s'ils ne participeront pas aux finales nationales, les jeunes Beauvillésois peuvent être fiers du chemin parcouru.

Durant toute l'année, ils ont consacré, bénévolement, 2 h de travail hebdomadaire à leur projet. Les 23 élèves ont passé des entretiens d'embauche, pour savoir qui occuperait quel poste : directeur marketing, responsable communication, PDG, etc.

« À la base, on voulait produire une capsule universelle pour les bouteilles ou les gourdes. Mais on s'est aperçu que la fabrication serait trop complexe. Alors on a changé notre fusil

d'épaulé », explique la directrice marketing. La classe a choisi, à travers un vote, de produire des « Naturo'sacs » : des petits porte-clés qui permettent de transporter facilement un sac plastique. La grande version peut être fixée sur le levier de vitesse dans la voiture. Ils sont écologiques, fabriqués en feutrine, à la main. Et surtout élaborés collectivement, comme le slogan de l'entreprise, « Un petit pas pour vous, un grand pas pour les générations futures », ou le logo : 23 étoiles, représentant les 23 élèves, surmontant un arbre tenu par deux mains, symbole de l'union indéfectible de la classe. Une jolie réalisation, qui a séduit EPA : l'association a sélectionné les jeunes Beauvillésois pour le salon départemental des mini-entreprises, les 28 et 29 mars dernier. Salon où ils ont obtenu un prix Coup de cœur. Un coup de cœur confirmé lors du salon régional, à Aulnay-sous-Bois, le 11 avril, où ils ont à nouveau reçu ce prix.

SORTIE

Des petites oreilles à la découverte de la grande musique

Actuellement en pleine création d'une « Symphonie cosmique », deux classes de l'école Henri Wallon se sont rendues le jeudi 5 avril dans l'un des plus grands établissements dédiés à la musique symphonique : la Philharmonie de Paris.

Entre parcours de découverte et initiation aux instruments à cordes, ce fut une belle journée qui a permis aux enfants de la ville de s'enrichir d'un patrimoine culturel à la fois historique et vivant.

Des concerts et des rencontres sont également venus rythmer cette sortie : l'artiste Pedro Kouyaté a ainsi pu faire découvrir aux élèves le kamalen'goni, instrument à cordes de l'Afrique de l'Ouest. Autre temps fort de cette journée : la répétition de la pré-maîtrise de Radio France. À l'issue de cette rencontre, les jeunes beauvillésois ont chanté deux chansons de leur futur spectacle dont ils ont composé la musique... Un enthousiasme salué par la Maîtrise !



PÔLE RETRAITÉ

Lucienne et Catherine, deux Sages sur le terrain

Régulièrement, les membres du Conseil des Sages s'investissent dans la vie de Villiers-le-Bel. Les Journées de la santé et du développement durable ont été une nouvelle occasion de le prouver. Petit exemple avec Lucienne Villain et Catherine Embs.



Lucienne Villain



Catherine Embs

Ils sont une vingtaine à siéger régulièrement. Le Conseil des Sages, qui a fêté ses 20 ans, est l'occasion pour ses membres de s'investir dans la vie de la cité. C'est le cas de Lucienne Villain et Catherine Embs. Toutes les deux ont participé activement aux Journées de la santé et du développement durable, qui se sont tenues du 17 au 31 mars.

« Je ne suis pas quelqu'un à rester chez moi, sourit Lucienne Villain. Lorsque la Ville organise ce type d'événements, je trouve qu'il est important d'y participer. D'autant que ces Journées sont l'occasion de mixer toutes les populations et tous les âges ». La pétillante retraitée ne s'est donc pas privée : elle a participé à ces Journées autant comme visiteuse que comme bénévole.

« Ça a même été l'occasion pour moi de redécouvrir mon quartier, puisque j'ai visité le château d'eau des Charmettes, en compagnie d'une classe d'enfants du Puits-la-Marlière. Ils avaient préparé cette visite avec leur maîtresse et ont posé des questions très intéressantes. Ça s'est transformé en visite intergénérationnelle, j'ai trouvé ça vraiment très bien ».

Lucienne Villain et Catherine Embs ont assuré, avec Bernadette Leduc l'accueil des visiteurs à l'entrée du Forum de la santé, le 23 mars. « Quand on nous a demandé d'assurer l'accueil au forum, j'ai dit oui de suite », assure Catherine Embs. Qui a pris très au sérieux son rôle d'ambassadrice des Sages : « Les gens nous ont posé beaucoup de questions, ils étaient très demandeurs. Ce Forum est vraiment une bonne initiative et répond à une vraie demande des habitants : beaucoup nous ont dit qu'ils venaient pour les dépistages, car ils avaient peur de consulter habituellement ». Les deux amies ont pris leur rôle à cœur, jouant même les « rabatteuses » dans les allées du marché, tout proche. Et elles ont promis : elles seront présentes l'année prochaine, pour une nouvelle édition des Journées de la santé et du développement durable.

SPORT ET JEUNESSE

SPORT

Judo : la relève est assurée

« Elle marche dans les pas d'Hawa Camara ! » Venant de la direction du Judo club de Villiers-le-Bel, le compliment est grand. Mais l'exploit réalisé par Coralie Hayme l'est aussi. Sélectionnée pour la première fois en équipe de France cadette, la jeune judokate, formée à Villiers, a terminé 2^e des championnats d'Europe cadets, à Zagreb, le 11 mars. Parallèlement, le club accueille un autre futur champion. Haïm Chelghaf a lui aussi sorti son épingle du jeu en remportant le championnat interrégional d'Île-de-France cadet, le 18 mars. Il a signé six ippons* en six combats : un record !

Une récompense aussi pour le Judo club de Villiers-le-Bel, qui œuvre à la formation des jeunes sportifs.

* le score le plus élevé qu'un combattant puisse obtenir lors d'une compétition d'arts martiaux, l'équivalent d'un KO en boxe.

Kendo : Haikal Hadiji en équipe nationale de Tunisie

Pour le Niji Kendoka, c'est une première : l'un de ses kendokas, Haikal Hadiji, participera aux prochains championnats du monde de kendo. Haikal vient en effet d'être choisi pour intégrer l'équipe nationale tunisienne, aux termes de sélections qui ont eu lieu en mars. Prochaine étape désormais : la compétition. Les championnats du monde (les 17^e pour la discipline) se dérouleront du 14 au 16 septembre, à Incheon, en Corée du Sud.

Boxe française : les Beauvillésois brillent

Les boxeurs de la Boxe savate française de Villiers-le-Bel brillent sur les rings ! Le week-end du 14 et 15 avril, à Jouy-le-Moutier, trois des cinq tireurs en compétition au trophée Kodiak 95 ont remporté leur finale. Les deux autres ont terminé finalistes du trophée. Un très bon résultat qui augure bien pour cette fin de saison.

Le club cherche également de nouveaux talents. Intéressé(e) ? Alors, rendez-vous pour les cours de préparation physique, le lundi et/ou le mardi, de 20 h à 21 h, et pour les cours de boxe française, le jeudi, même heure, au gymnase Nelson-Mandela.

PORTRAIT

Ilona Adam, 2024 en ligne de mire ?

Il y a quelques semaines, Ilona Adam, 14 ans, a reçu le trophée du meilleur espoir parisien, décerné par le Comité national olympique et sportif français : elle est considérée comme notre meilleur espoir de médaille au taekwondo pour les futurs jeux olympiques de 2024.



Ilona Adam a reçu son trophée lors d'une cérémonie le 28 mars, à Paris.

Entre le taekwondo et Ilona Adam, c'est une déjà longue histoire d'amour. À 14 ans à peine, elle a déjà 8 ans d'art martial derrière elle. Plusieurs fois championne régionale et départementale, elle a même été repérée par le Comité national olympique et sportif français : celui-ci lui a remis, le 28 mars dernier, le Trophée du Meilleur jeune athlète. Autrement dit, le CNOS voit en Ilona une très bon espoir de médaille lors des futurs jeux olympiques de 2024.

L'adolescente a décidé d'enseigner aux jeunes Beauvillésois ce sport qu'elle aime tant. Avec son beau-père, Mickaël Doublet, et sa sœur, Imane, ils ont lancé en septembre le club Kim Yong Ho Taekwon-Mudo de Villiers-Le-Bel. Ilona et Imane entraînent, sous les ordres de Maître Théo (Théodore Essono-Ekani de son vrai nom), une quinzaine de jeunes Beauvillésois de 5 à 12 ans. « Nous cherchions une ville où ouvrir un nouveau club. L'adjoint au maire délégué aux Sports, Daniel Auguste, nous a de suite facilité les choses, en nous proposant des créneaux et un accompagnement », se réjouit Mickaël Doublet.

ANIMATION

Des cours de sport pour tous !

Le service des Sports a mis en place, avec Training Harmony, des activités sport et bien-être gratuites, ouvertes à tous.

« Garde la pêche », c'est le nom de cette opération lancée au début du mois. Chaque semaine, le jeudi, de 10 h à 11 h 30 (un jeudi à la maison de quartier Salvador-Allende, le suivant à la MQ Boris-Vian et ainsi de suite), un éducateur sportif de « Training Harmony » viendra proposer aux participants (qu'ils soient sportifs ou non, l'activité est ouverte à tous, quel que soit son âge) des activités sportives ou de bien-être.

Les objectifs :

- sensibiliser à la pratique sportive,

ment », se réjouit Mickaël Doublet.

Les Beauvillésois ont immédiatement joué le jeu : « Certains d'entre eux sont assez doués ! Ils ont un beau potentiel », sourit Ilona. La jeune fille, elle, ne s'entraîne logiquement pas à Villiers : le club, trop jeune, n'a pas les structures nécessaires au haut-niveau. L'adolescente, se rend donc plusieurs fois par semaine à Paris. Le résultat : un emploi du temps millimétré, entre ses entraînements à Villiers, ses entraînements à elle à Paris et ses cours de 3^e à Cergy-Pontoise, où elle est scolarisée. Mais Ilona ne le regrette pas : « Le taekwondo n'est pas qu'un sport de combat ou un simple art martial. C'est tout un art de vivre. On m'a toujours appris à transmettre aux autres et notamment aux plus jeunes ce qu'on m'a appris. »

Les élèves Beauvillésois profitent d'entraîneurs de très haut niveau, puisque « maître Théo » a remporté récemment, à Agadir le titre de vice-champion d'Afrique des nations. Quant à Ilona Adam, elle a désormais un objectif en tête : le passage en juin de sa ceinture noire. Si elle l'obtient, elle sera alors la plus jeune française de ce niveau.



Daniel Auguste, adjoint au maire délégué aux sports

Intéressé par le taekwondo ? Un cours d'essai gratuit est offert. Les cours ont lieu tous les vendredis, de 19 h à 20 h 30, et les samedis, de 14 h 30 à 16 h, au gymnase Nelson-Mandela. Pour tous, à partir de 7 ans.



LA LAÏCITÉ EN FRANCE

La laïcité est une règle dans notre pays depuis 1905. Elle établit que chacun est libre de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. Les chefs du pays prennent des décisions pour tous les habitants, sans tenir compte des religions.

Un peu d'histoire

Jusqu'à la Révolution française de 1789, le catholicisme était la religion officielle de l'État. En 1801, le Concordat proclame que le catholicisme est la religion de la majorité des Français mais garantit la liberté de pratiquer une autre religion. Pour que cette liberté existe vraiment, il a fallu attendre 1905 et la loi de séparation des Églises et de l'État. Cette loi interdit à l'État de financer les cultes religieux. La religion devient une affaire privée.

Tous citoyens

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ». Nous avons des différences, mais nous vivons tous dans la même République. Nous sommes avant tout des citoyens !



ASSOCIATION

Natation : le club olympique mise sur les « petits » nageurs

Le Club olympique de natation de Villiers-le-Bel a ouvert récemment une section d'apprentissage de la nage. Un véritable succès. Le club mise plus que jamais sur la jeune génération.

« Ici, c'est ma deuxième famille ! ». Même avec 405 adhérents, le Club olympique de natation de Villiers-le-Bel (COVB) cultive son esprit « famille ». Ce n'est pas Marie-José Camus, toute récente championne de France master (lire ci-dessous) qui dira le contraire : elle en est membre depuis 1976...

Une longévité qui s'explique d'abord par la bonne ambiance qui règne au club. Mais pas seulement : celui-ci s'est lancé le pari d'apprendre au plus grand nombre à nager. Le COVB fait partie des rares clubs du Val d'Oise à avoir mis en place l'opération « J'apprends à nager ». « Pour l'instant, c'est un très gros succès (l'association a lancé l'opération en septembre dernier, ndlr), explique Dominique Sabourin, le président du club. À chaque vacance scolaire et en juillet, on donne la possibilité aux enfants de 6 à 12 ans d'apprendre à nager gratuitement, avec dix séances d'une heure. Nous espérons pouvoir apprendre à nager à plus de 100 enfants d'ici août ! »

Voilà qui correspond tout à fait à la philosophie du club. « Avec la nouvelle piscine, nous repartons de zéro, se réjouit Benjamin Tagnati, entraîneur du club avec Alexandre Zaitzeff, directeur technique. Ce bel outil nous permet de viser, de nouveau, le haut niveau ». Le club prévoit déjà d'organiser deux autres compétitions, destinées aux nageurs plus expérimentés. Mais, pour repérer les futurs champions de demain,

comme Solenne Figues, formée au club et vice-championne olympique, ainsi que Ingrid Sabourin, championne de France et sélectionnée en équipe de France, le club a lancé un tout nouveau meeting : « Ma première compétition ». « L'idée est de valoriser et surtout de booster nos jeunes nageurs », conclut le président. Il y a du potentiel : le COVB compte plus de 200 petits nageurs, de 4 à 12 ans.



ATELIER

La fin de la saison sonne le temps des restitutions

La « Symphonie Cosmique » sera présentée à l'espace Marcel-Pagnol le vendredi 15 juin, dans le cadre des restitutions des actions culturelles menées sur l'année. Le projet « Bestiaire » fera également partie des actions exposées sur ce temps.



En s'inspirant du bestiaire médiéval, plusieurs classes des écoles Jean-Moulin, Gérard-Philipe et Jean-Jaurès ont confectionné des robots et leur ont donné vie grâce à une carte d'identité numérique. Entre programmation, textes, illustrations et apparence plastique, le projet « bestiaire numérique » permet d'initier les enfants à la robotique et de laisser libre court à leur imagination.



Marie-José Camus, championne de France de natation

Marie-José Camus, licenciée au Club Olympique de Villiers-le-Bel, est la nouvelle championne de France de 50 m nage libre et 50 m brasse... à 76 ans ! Deux titres obtenus à Angers, les 24 et 25 mars dernier, pendant les championnats de France Master. Ce ne sont pas ses seules médailles : en plus de ces deux médailles d'or, Marie-José voit son palmarès grandir avec une médaille d'argent (100 m nage libre) et deux médailles de bronze (50 m dos et 100 m brasse).

Pourtant, rien ne prédestinait la retraitée à devenir une nageuse hors pair. Lorsqu'elle entre au COVB, en 1976

c'est en tant que... parent d'élève. « Ma fille nageait au club. Moi, je faisais de la course à pied. Il y a 10 ans, quand ma fille a arrêté, c'est moi que le président est venu chercher ! »

Et la voilà qui se retrouve dans les bassins où son esprit de compétition fait merveille. « Mes premières compétitions, je ne savais ni plonger, ni virer en fin de longueur, sourit Marie-José. Mais j'ai retrouvé une âme d'enfant à essayer de battre celui qui nageait à mes côtés et à améliorer mes temps ». Voilà qui porte ses fruits, en témoignent les cinq médailles autour de son cou !

À l'école

En France, l'école publique est gratuite et laïque depuis les lois de Jules Ferry, en 1882. La laïcité est une règle. Son objectif : que tous les élèves et les adultes puissent vivre ensemble même s'ils ont des religions différentes. L'école laïque accepte tous les élèves, de toutes les religions. Les professeurs ne doivent pas évoquer leurs croyances personnelles. La religion doit rester en dehors de l'école, à la maison...

Respecter nos différences

On a le droit de croire, de ne pas croire, de croire en ce que l'on veut et de changer d'avis tant que l'on n'impose pas aux autres ce que l'on pense. La tolérance est la règle !

Dico

- Catholicisme** : religion des chrétiens qui reconnaissent l'autorité du pape.
- Concordat (ici)** : accord signé entre le pape et un pays pour établir des règles entre l'Église catholique et cet État.
- Culte (ici)** : toutes les cérémonies d'une religion.
- Opinion** : avis personnel sur un sujet.
- Ordre public** : ensemble des lois qui assurent la sécurité et la tranquillité des citoyens.

Saison culturelle

Le concert de No one is innocent, initialement prévu le samedi 12 mai, est reporté au 7 décembre.

EXtime

Mercredi 16 mai, à 19 h

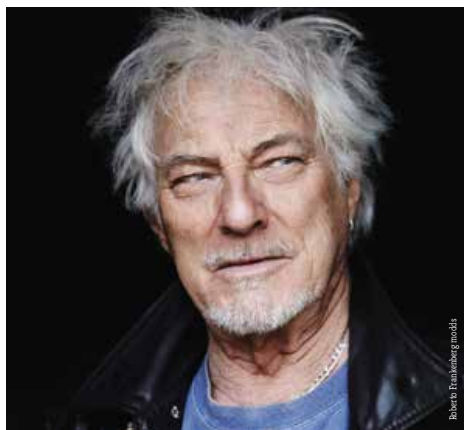
ESPACE MARCEL-PAGNOL

Kévin et Julie ont 14 ans, ils se croisent tous les jours au collège mais ne se sont pas remarqués, ou alors ils n'ont pas osé. Un jour, ils se rencontrent dans l'espace numérique. Une histoire d'amour, en somme. Dans ce spectacle, les frères Pablos ont travaillé avec des fragments de marionnettes réalistes. Associés à leur corps ou à de la vidéo, ils les construisent à vue et fabriquent des faux-semblants. Sur les réseaux sociaux, on ne montre bien souvent que des parcelles de soi. Comme si plus qu'ailleurs, dans la vie en ligne, nous étions des puzzles. Un spectacle accueilli en résidence artistique à Villiers-le-Bel en 2016-2017.

Hugues Aufray

Première partie : le Glee club et la Chorale féminine du Conservatoire
Dimanche 27 mai, à 15 h

ESPACE MARCEL PAGNOL



Hugues Aufray restera dans la légende et dans l'histoire de la chanson française, tant ses chansons ont bercé plusieurs générations. Véritable troubadour des temps modernes, Hugues Aufray a su toucher avec ses chansons un immense public. Cinquante ans de carrière ne l'ont pas changé.

Chanteur populaire, humaniste, engagé, il a toujours su dans ses chansons transmettre par des mots simples les valeurs qu'il considère essentielles : le respect des autres, de la nature, la lutte contre le racisme et toutes les injustices. Aujourd'hui toujours sur le devant de la scène, il vous invite à le rejoindre !

Et aussi

Cafés et chocolats littéraires

Un moment d'échange et de convivialité autour des livres et des films que vous avez lus ou vus et dont vous souhaitez parler. **Mercredi 16 mai, à 15 h, à la bibliothèque Aimé-Césaire. Samedi 26 mai, à 15 h, à la médiathèque Erik-Orsenna.**

Pauses poussettes

De toutes petites histoires pour les enfants jusqu'à 3 ans, accompagné d'un parent. **Mercredi 6 juin, à 10 h, à la bibliothèque Aimé-Césaire. Samedi 15 mai et samedi 9 juin, à 10 h, ainsi que tous les mercredis à 10 h, à la médiathèque Erik-Orsenna.**

Contes venus d'Espagne

Des récits où les langues françaises et espagnoles se rencontrent et nous disent avec enthousiasme combien les liens entre les peuples sont toujours à célébrer. Une lecture à découvrir **mercredi 16 mai, à 15 h, à la médiathèque Erik-Orsenna. Entrée libre. À partir de 6-7 ans.**

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

L'association des Amis d'ici et d'ailleurs commémore, à sa façon, l'abolition de l'esclavage. **Le samedi**

19 mai, à partir de 14 h, à la Maison Jacques-Brel, l'association propose plusieurs animations : danses traditionnelles, poèmes, chants, suivis de la projection d'un film consacré aux descendants d'esclaves. La projection sera suivie d'un débat. Les enfants pourront profiter, pendant ce temps-là, d'ateliers sur les jeux de cette période et même d'un tournoi de domino. Enfin, tous les participants clôtureront cette journée d'hommage par une collation de plats et de saveurs afro-caribéennes.

Troc et puces

Une brocante, le Troc et puces, sera organisée par la Ville **le dimanche 3 juin, de 8 h à 18 h, au parc du Ginkgo.** Plus de 200 exposants sont attendus. À eux d'exposer, sur leurs 2 m linéaires, leurs plus beaux objets et aux chineurs de faire les plus belles trouvailles !

Les sept leçons du jardinier.



Dans le cadre de l'opération « Rendez-vous aux jardins », la médiathèque Erik-Orsenna accueille... Erik Orsenna ! **Judi 31 mai, à 20 h,** l'écrivain viendra parler de Le Nôtre, jardinier de Louis XIV. Un personnage qu'il connaît bien, puisqu'en tant qu'ancien président de l'École nationale du paysage, il a écrit sa biographie. Erik Orsenna détaillera « les sept leçons aux jardiniers ».

Le Conservatoire fait sa publicité !



Ou plutôt joue avec la publicité : « Les Musiques de pubs » seront en effet au cœur du concert de fin d'année du Conservatoire, qui aura lieu **le samedi 23 juin, à 20 h 30, et le dimanche 24 juin, à 16 h.**

« Trop souvent, on identifie une musique à une marque, parce que cette marque se sert de cette musique pour ses publicités. Nous souhaitons rendre chaque morceau à son légitime compositeur », sourit Pascal Brun, directeur du conservatoire. Par exemple, cette musique d'une célèbre marque de sous-vêtements est ainsi une transformation... de la musique d'un film des années 1920. La musique de cette compagnie aérienne française est en réalité... un concerto de Mozart. Et ainsi de suite.

Envie d'en découvrir plus ? Alors rendez-vous les 23 et les 24 juin. Mais pour ce faire, il faut absolument réserver, et rapidement : l'année dernière, les places se sont arrachées en quelques jours. Pour réserver, rendez-vous à l'accueil de la Maison Jacques-Brel ou contactez la billetterie par mail (reservation@ville-villiers-le-bel.fr) ou par téléphone (01 39 94 07 55).

VILLIERS-LE-BEL

INFOS

Direction de la publication Jean-Louis Marsac

Responsable de la rédaction Laurent Le Texier

Rédaction : Caroline Angeli - Photos : Angeli, Ariel Arias

Maquette : scoop communication Mise en pages : LATITUDE 0013/18 Impression : Imprimeries Morault - Journal imprimé sur papier Eural - 100 % recyclé

